L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 46, rue de la Gare (Téléphone 361.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 7 au 8 Mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 13 à 6 h. 21.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

COMMERÇANT EN DEFAUT

Mme Jonckheere, née Lucie Renard, 49 ans, marchande de légumes, 164, rue de Flandre, avait omis d'indiquer le prix des marchandises à la devanture de son magasin. Un inspecteur de Sûreté, qui passait par là, e infligé une contravention.

LES CREANCIERS DE THEMIS

Sur mandat d'arrêt délivré par M. Lapeire, juge d'instruction, les inspecteurs de Sûreté Raymond Lutun et Fernand Seuws ont appréhendé le nommé Julien Fontenay, 35 ans, boulanger, actuellement en chômage, inculpé de trafic de mise en circulation de fausses cartes d'alimentation. Il a été déféré au Parquet.

UNE OUVRIERE PEU SCRUPULEUSE

Dernièrement, nous avons annoncé qu'un vol de linge avait été commis dans la buanderie de l'Hôpital « La Fraternité » et qu'une plainte avait été déposée au 3e arrondissement. Une enquête discrète fut ouverte par la Sûreté et après de patientes investigations, il fut découvert que le coupable étant la nommée Julie Dedecker, 52 ans, domiciliée rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, qui est occupée en qualité de rapaseuse dans l'établissement hospitalier. Elle a reconnu le vol et a été laissée en liberté provisoire en attendant la décision du Parquet de Lille, qui a été avisé par rapport.

LA FRAUDE DU TABAC

M. le lieutenant Brissart, accompagné de M. Wattel, commissaire de police du 5e arrondissement, s'est rendu chez Mme Cécile Ament, 27 ans, ménagère, 7, rue du Duc, afin de faire une perquisition. Au cours de cette visite domiciliaire, 12 kilos de tabac et 40 paquets de cigarettes belges ont été trouvés cachés dans différents endroits de l'habitation. La marchandise a été saisie et un procès-verbal a été dressé au Parquet de Lille.

GARAGE PEU SUR

Occupé à des travaux de peinture dans la Grande-Rue, César Vanseenbrugh, 50 ans, rue Decrème, 7, avait déposé sa bicyclette dans le couloir de l'immeuble. Il fut amèrement surpris en constatant la disparition de la machine. Plainte au 5e arrondissement est suivie d'une enquête.

MAUVAISE CHUTE

Se trouvant à proximité de l'Hospice Blanchemaille, où il est pensionnaire, M. Yves Levreux, 70 ans, fit un faux pas ce qui provoqua une chute. Malheureusement, le vieillard se blessa à l'épaule droite. Il a été hospitalisé à « La Fraternité », après avoir été examiné par M. le docteur Willems.

Non content de faire du marché noir, il frappa les douaniers

Hier, des membres de la brigade des douanes de Roubaix-droite se trouvaient en embuscade avenue Alfred-Motte, lorsqu'ils virent arriver un cycliste traînant derrière sa machine une remorque dont le contenu était méticuleusement recouvert. Cette constatation excita leur curiosité et les fonctionnaires demandèrent au cycliste ce qu'il véhiculait. Celui-ci, Pierre Leroy, 67 ans, sans profession, rue du Vert-Pré, Cour Dubar, 2, à Lys-lez-Lannoy, déclara qu'il transportait trente-quatre paquets de biscuits casse-croûte pour le compte de son fils Lucien Leroy, boulanger, 202, rue de Lille, à Roubaix.

Afin de connaître l'origine et la destination de cette marchandise contingentée, les enquêteurs interrogèrent Leroy fils et ce dernier affirma que les biscuits lui avaient été fournis par un commerçant de la rue de Lannoy, dont il ne connaissait pas le nom. Afin de tirer cette affaire au clair, le brigadier Gazanion se rendit chez le vendeur présumé en compagnie de Lucien Leroy. Devant les accusations portées contre lui, le soi-disant fournisseur s'éleva contre cette cabale et déclara qu'il n'était pour rien dans ces tractations.

Confondu et invité à s'expliquer plus exactement, l'accusateur, à bout d'arguments, se paya le luxe de porter quelques coups de poing au fonctionnaire. Bien entendu, cette scène de violences ne fut que de courte durée car son auteur fut rapidement mis dans l'impossibilité de nuire puis, étroitement encadré, il fut conduit à la caserne de gendarmerie de la rue des Arts où on procéda à son arrestation. Le trop bouillant mercenti a fait l'objet de toute la gamme des procès-verbaux pour infraction aux lois sur le ravitaillement auxquels sont venus s'ajouter ceux pour coups et rébellion à agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 2
FOYER D'EDUCATION OUVRIERE
175, Rue Jules Guesde

11 mai. — Matin : Rues Collège, 3-33 et 2-46 ; Pellart, Pauvrée, J.-B Glorieux, N.-D. Victoires ; après-midi : Rues Choiseul, Ommelet, 1-87 et 2-94.

12 mai. — Matin : Rue des Ballons, Lavoisier, Léon Allard, Abattoir, Lacroix, 1-101 et 2-92 ; après-midi : Rue Pourroy, boulevard de Strasbourg, 1-87 et 2-126, rues du Duc, Perret, Condorcet.

13 mai. — Matin : Rue Gallifet, quai de Brest, rues Ampere, Henri Martin, Parmentier, place Audenaerde, rues Gay Lussac, Galvani, Montaigne, Maréchal Foch, Hôtel de Ville, Château ; après-midi : rues de la Poste, Sagesse, Duplex, Jeanne d'Arc, de la Helle, Pierre Motte, Coq Français, 3-31, Union, Tuileries.

15 mai. — Matin : Rue des Filatures, place de la Liberté, Grand Place, rues Louis Catrice, Lannoy, 1-39 et 2-44 ; après-midi : Grand Rue, 1-279 et 2-229.

18 mai. — Matin : Rues Bernard, P. de Roubaix, 1-11 et 2-23, Magenta ; après-midi : Rue Desbonnets, boulevard Gambetta, place et rue Nadaud, quai de Lorient, rue Centrale.

18 mai. — Matin : Rue Edouard Anseele, 1-273 ; après-midi : Rue Edouard Anseele, 275-387.

19 mai. — Matin : Rue Edouard Anseele, 2-138 ; après-midi : Rue Edouard Anseele, 140-284.

SECTEUR N° 9
ANCIENNE ECOLE COMMUNALE
Angle rues du Bois et des Fabriquants

12 mai. — Matin : Rue Constantine, quai de Marseille, rues Espierre, Théâle, quai Hutin, rues de Bône, Mont-à-Leux, d'Oran, La Lainière ; après-midi : Rues de Cartigny, Mazagram, Philippeville, Pyramides, Rouen.

13 mai. — Matin : Rues Delespaul, du Caire, Biskra ; après-midi : Rues Edison, Curie, quai de Toulon, Grand Rue, 281-457 et 202-402.

19 mai. — Matin : Rue d'Alger, place Chaptal, rues Papin, Mascara, Blidah ; après-midi : Rues Conférence, Congo, Avelghem, les Soies, quais de Wattrelos, de Cherbourg.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX
Samedi 9 mai, à 18 h. 30

CARMEN

Opéra en 4 actes de Georges Bizet avec la

concours du Petit Monde Artist.

sous la direction de **Madame SULVA-CARPENTIER**, Professeur au Conservatoire de Roubaix. — Location comme d'usage au **Café du Théâtre**. T. 340.09.

UN CINQUIÈME DÉPART DE PETITS ROUBAISIENS POUR LA SUISSE

Dimanche 10 mai aura lieu un cinquième départ d'enfants pour un séjour de trois mois en Suisse.

Le rassemblement est fixé à 11 h. 15 au kiosque du Mongy, place de la Liberté, d'où ils seront conduits au Centre d'Accueil de Lille.

Nous rappelons, à cette occasion, que le Cartel Suisse accepte tous les garçons ou filles âgés de 5 à 12 ans revolus, victimes de la guerre à un titre quelconque.

Le séjour est entièrement gratuit.

Les inscriptions sont reçues à la 1re Direction de la Mairie, Bureau 16.

M. le docteur Desbonnets est décédé à Castres

Nous apprenons que M. le Docteur Louis Desbonnets est décédé le 10 avril, à Castres (Tarn), où il s'était fixé depuis octobre 1939 après le décès de son épouse. Originaire de Bondues, le défunt s'était installé à Roubaix en 1900 et il acquit rapidement la confiance et la sympathie de nos concitoyens. Peu après son arrivée en notre ville, il participait activement à la création de l'œuvre superbe « La Goutte de Lait », dont il fut le médecin et l'administrateur pendant quarante années. Il avait également été président du corps médical de Roubaix.

Cette disparition sera vivement regrettée par la population de notre grand centre industriel, car en dehore de ses hautes qualités professionnelles c'était un homme de bien au dévouement inlassable.

Le travail des jeunes

La raréfaction des matières premières, les conditions nouvelles du travail, la menace latente d'une crise aiguë dans les diverses branches de l'industrie, revêtent le problème de la formation générale et professionnelle de la jeunesse ouvrière, d'une gravité particulièrement sensible.

Un jeune, au talent remarquable et aux connaissances étendues sur le problème, M. Paul Noddings, commissaire régional au travail des jeunes, fera dimanche, à 15 h., en la salle du café « Saint-Pierre », place la Liberté, à Croix, sous les auspices de l'Union Mutuelle Croisienne, un exposé de ce qui a été fait en France libre et en zone occupée, pour conjurer, ou du moins atténuer les conséquences de cette pénible situation.

Les jeunes travailleurs de Roubaix-Tourcoing qui désirent se documenter sur la question et l'étudier avec le conférencier, même en lui posant des questions après l'exposé qu'il en aura fait, sont invités à cette réunion.

La Fête des Mères

UN IMPORTANT CONCOURS ORGANISÉ PAR « LA FAMILLE DU PRISONNIER »

Nous avons annoncé qu'à l'occasion de la fête des Mères, qui aura lieu le dimanche 21 mai, le Comité local de la « Famille du Prisonnier » organise un concours entre tous les enfants de prisonniers et de veuves de guerre, garçons et filles âgés de 5 à 16 ans.

Chaque concurrent devra exécuter un travail (objet, tableau, dessin, etc.) durant le mois de mai. Une exposition de ces travaux aura lieu à la fin du mois, à l'occasion des séances organisées pour la fête des Mères. Tous les enfants répondant aux conditions imposées sont priés de retirer le règlement du concours au siège de « La Famille du Prisonnier », 8, rue du Château. Des prix importants récompenseront les meilleurs travaux.

SOCIETE DES JARDINS POPULAIRES

Les brigadiers de groupes et les membres participants voudront bien retirer dès que possible au siège, 2 bis, rue du Château, les formules du concours d'apprentissage.

Sociétés et Comités

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES Ste-MICHEL, Ste-BERNADETTE. — Dimanche 10 mai, de 9 h. 30 à 12 h., permanence au siège, 1, rue Leconte-Baillon.

Tous les adhérents sont invités à venir retirer la questionnaire pour le concours-referendum sur l'apprentissage, concours doté de nombreux prix. Paiement des gratifications pour premières communions. Remise des cartes textiles. Nouvelles adhésions. Paiement des primes de naissance. Renseignements divers, à munir des cartes grises, rouge et de ravitaillement général.

SYNDICAT DES PECHEURS DE ROUBAIX-TOURCOING. — La Commission administrative du Syndicat se réunire dimanche 10 mai à 11 h. 30, au siège.

ASSOCIATION SYNDICALE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. — Le Comité invite les familles à France au décès. — Les sociétaires sont priés d'assister à l'obit que fera célébrer le Nord Touriste le samedi 9 mai, à 9 h. 30, en l'église Saint-Martin, à l'intention du regretté président Julien Bruneel.

SOCIETES SPORTIVES

SWIMMING-CLUB DE ROUBAIX. — Culture physique. — Les cours donnés par M. Baisez, professeur diplômé, sont toujours fixés à 19 h. 30, les jeudis, pour la section féminine, les samedis, pour la section masculine.

Jeunes gens, suivez-les régulièrement !

ETAT CIVIL

Naissances : Marie Honoré, 258, rue Pierre de Roubaix, née à la Clinique maternelle de la Fraternité, 20, avenue Julien-Lagache ; Francis Feys, 2, rue Delattre ; Robert Deuninck, 247, rue Montgolfier.

Publication : Constant Petit, emballeur-magasinier, 52, rue du Moulin, et Rose Aré, s. p., 22, rue Ma Campagne.

Décès : Jean Quint, 1 an 7 mois, rue Pauvrée, 15, troisième étage ; Jeannine Kramer, 8 ans, 28, rue de Soubise ; Gustave Lagre, 79 ans, rue de la Perche, 67 bis, cour Cornil, 16 ; Yves Keunebroek, 1 jour, de Leers, 5, rue H.-Deschamps.

OBIT

ROUBAIX. — Le Comité Directeur du **NORD-TOURISTE** a l'honneur de vous prier d'assister à l'**Obit Solennel du Mois**, qu'il fera célébrer le **Samedi 9 Mai 1942**, à 9 heures 30 très précises, en l'**Eglise Saint-Martin à Roubaix**, pour le repos de l'âme de

Monsieur Julien BRUNEEL

Chevalier de la Légion d'Honneur
Président du NORD-TOURISTE
Président-Fondateur du Frane au Décès
(Section du Roubaix)

décédé le 13 avril 1942, à son domicile, Boulevard Descat, 252, à Tourcoing.

Raubais, 42, rue du Maréchal Foch.

22.238

WATTRELOS

Le repas du jeudi

Nous avons relaté il y a huit jours, que grâce à une généreuse anonyme, un repas consistant pouvait être offert chaque jeudi, à 28 enfants de veuves de guerre, de prisonniers ou des plus nécessiteux et choisis dans toutes les écoles de la ville, indistinctement.

C'est ainsi que l'autre midi, 28 garçons étaient réunis dans le Restaurant Parent, rue Carnot, afin de participer à ce frugal repas.

Inutile de dire que tous ces garçons, privés de beaucoup de choses, étaient heureux et apprécièrent avec grande satisfaction ce savoureux dîner.

Rappelons que pour permettre d'augmenter le nombre de participants malheureux à cette belle œuvre, que tous les dons seront reçus avec reconnaissance à l'anthèse de la Mairie (Bureau des Ecoles).

POUR LES PRISONNIERS

M. Dornier, adjoint au maire, a remis au Comité d'aide aux prisonniers wattrelosiens, au nom du « Lutteur-Club Pierre de Roubaix », la somme de 1.000 fr., bénéfice de la matinée donnée par cette société, le dimanche 26 avril, dans la salle Deltour.

INTERRUPTION DE CIRCULATION DES VOITURES

Le Maire donne avis qu'en raison des travaux de réfection de la chaussée qui vont être entrepris rue Racine, section comprise entre la rue de Leers et le chemin de la Carluyère, la circulation des voitures sera interrompue du 4 au 16 mai.

Pendant cette interruption la circulation sera déviée par la rue du Charron.

REUNION « LES AMIS DU JARDIN ET DE LA BASSE-COUR FAMILIALE »

Dimanche 10 mai, à 15 h., salle Deltour, rue Roger Salengro, réunion générale mensuelle. M. Desmont, professeur, passera en revue les travaux de saison. Communication.

La réunion se terminera par le tirage d'une tombola d'articles de jardinage et ménagère et de plants.

Distribution de plants : Samedi 9 mai, de 14 h. 30 à 17 h. 30, au siège, Café de l'Harmonie, distribution de plants de poireaux aux membres qui se sont fait inscrire. La Commission prie les sociétaires d'être exacts à cette distribution.

Au Bureau de bienfaisance. — M. Lekens Alphonse, demeurant rue du Beau Chêne, 16, a remis au Bureau de bienfaisance, la somme de 450 fr., produit d'une collecte en faveur des pauvres de la commune.

Remerciements de la Commission charitable.

Amicale de garçons du Centre. — Aujourd'hui jeudi 7 mai, à 20 h., réunion de Commission, salle du Centre, rue Jean Jaurès.

Amicale de garçons du Centre. — La réunion qui devait avoir lieu aujourd'hui jeudi 7 mai, à 20 h., à l'école, est reportée à demain vendredi 8 mai, à 19 h., à l'école. Ordre du jour très important.

Institution d'une carte de priorité en faveur de certaine invalides du travail. — En vue de l'application de la loi du 15 février 1942, créant une carte de priorité en faveur de certaine invalides du travail de nationalité française, atteinte d'infirmité rendant la station debout pénible, les intéressés peuvent s'adresser à la Mairie-Annexe, bureau de l'Office social, 8e guichet, où tous renseignements complémentaires leur seront donnés en vue de la demande à établir.

CROIX

Les colis des prisonniers

Lundi 11 mai, continuation de l'envoi des colis 11 et 12 aux prisonniers de guerre Croisiens, par le Comité d'entr'aide local.

Les familles qui n'ont pas encore touché ces colis et qui sont en possession des étiquettes-adresses, pourront se présenter dans l'ordre suivant, pour les lettres de A à L, de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; les lettres M à Z, de 12 h. 20 à 17 h., au local du ravitaillement, 158, rue J. Jaurès.

Prière de se munir du nécessaire pour l'emballage des colis et de la carte officielle du Comité d'entr'aide général.

Rappelons que le contenu de ces deux colis est assez volumineux et qu'il ne peuvent guère renfermer d'autres denrées.

Le Comité invite les familles à observer l'horaire indiqué, afin de ne pas embouteiller les services.

IL EST INTERDIT DE FENÊTRER DANS LES CANTONNEMENTS

Le Maire rappelle qu'il est absolument interdit, sous quelque motif que ce soit de pénétrer dans les immeubles et bâtiments réservés au cantonnement des armées allemandes.

Les personnes, qui pour une raison majeure seraient désireuses de visiter ces cantonnements, doivent s'adresser à la Mairie, bureau des travaux, service des cantonnements, 1er étage.

Etat civil. — Décès : Agnès Pirlet, veuve Dutholt, 63 ans, rue Salengro, 3.

WASQUEHAL

En vue de l'augmentation des rentes d'accident de travail

Le Comité de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail invite cordialement toutes les victimes d'accident du travail, veuves et ascendants de victimes, à se renseigner au siège, café Deschodt-Ottevaere, 47, rue de Maubeuge, à Croix, le dimanche 10 mai, de 10 h. à midi. Tous renseignements seront fournis aux intéressés sur les dispositions de la loi du 3 avril 1942 relativement aux majorations des rentes aux invalides de 26 % et plus ; attribution gratuite des appareils de prothèse. Se munir de la dernière decision rendue par le tribunal.

Les soupes populaires

La distribution des tickets de soupes populaires aux bénéficiaires pour la semaine du 11 au 16 mai aura lieu samedi 9 mai, de 9 h. à 11 h. 30, salle des fêtes, rue Jean-Macé, pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet, et de 14 à 17 h. 30, salle des soupes populaires, rue Carpeaux, pour les secteurs du Capreau et de la Planche-aux-Riez.

DEUX SOIRSES DE GALA AU PROFIT DE L'ŒUVRE DES PRISONNIERS

C'est le jeudi 14 mai (Ascension) et le dimanche 17 mai, à 17 h., qu'auront lieu dans la salle des fêtes de la rue Delerue, les deux grandes soirées théâtrales organisées par la troupe dramatique du Cercle, sous le patronage du Comité d'entr'aide de la ville de Wasquehal, au profit de nos prisonniers.

Etant donné le but de ces galas de bienfaisance, le Comité organisateur a mis sur pied un programme très gai, intéressant et en même temoe très artistique. A cette occasion, il a choisi une pièce à grand spectacle intitulée « Notre-Dame de la Mouise », qui, partout où elle a été jouée, a obtenu un très grand succès.

Pour les intermèdes, les organisateurs ont porté leur choix sur un chanteur, baryton, premier prix du Conservatoire, et de quelques artistes de renom.

La grande symphonie de Wasquehal assurera la partie musicale et interprétera des œuvres choisies.

Les tickets sont en vente, dès aujourd'hui, au café Dupréelle, place Fénelon, aux prix suivants : réservées, 12 fr. ; premières, 8 fr. ; secondes, 6 francs.

— Samedi 9 mai, à partir de 15 h., une permanence sera établie pour la location des places, au café Dupréelle, où on pourra faire numéroter ses places et réserves celles-ci pour l'une ou l'autre des deux séances.

IL EST INTERDIT DE PENETRER DANS L'OUVRAGE MILITAIRE DU PETIT-WASQUEHAL

Malgré les divers avis portés à la connaissance du public, plusieurs personnes ont été surprises dans le Fort du Petit-Wasquehal par les agents de la police locale et des patrouilles de l'armée allemande. Bien entendu, ces personnes ont récolté une amende et seront l'objet de poursuites judiciaires.

Le maire de Wasquehal et le commissaire de police rappellent une dernière fois à la population qu'il est absolument interdit de pénétrer et de séjourner dans le fort et ses dépendances. Les personnes qui ont obtenu un jardin ouvrier sur le versant de la rue Jean-Bart sont simplement autorisées à se rendre directement sur leur jardin potager pour effectuer les travaux saisonniers.

Œuvre du Secours National. — Les permanences, 1, place Gambetta, pour le Centre, et 2, rue Rosa-Bonheure pour le Capreau, seront ouvertes demain vendredi, de 10 à 11 h. Les mères titulaires de la médaille de la Famille française sont notamment invitées à s'y présenter avec leur diplôme. Elles recevront les instructions nécessaires pour la fête annuelle des mères.

Au bureau de perception. — Le bureau du percepteur de Croix-Wasquehal, 165 bis, Grande-Rue, à Roubaix, sera ouvert demain vendredi, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., et samedi matin, de 8 h. à 12 h. seulement.

Avis aux mamans du Capreau. — En raison de la fête de l'Ascension, les mamans du Capreau fréquentant la consultation des nourrissons sont informées que la visite médicale des nourrissons aura lieu exceptionnellement mercredi 13 mai, à 16 h. 30, à la salle de l'école maternelle, rue Voltaire.

Il est détendu de pénétrer dans les pâtures. — Les services de la police locale ont surpris plusieurs personnes qui s'étaient introduites dans la pâture de M. Jérôme Morael, près du bureau de postes, pour y chercher des nourritures pour les lapins. Un avertissement sévère a été donné aux délinquants mais, dès à présent, un procès-verbal sera dressé à la charge des contrevenants.

Le fonctionnement des bureaux de la mairie. — Le public est avisé que les bureaux de la mairie sont fermés chaque lundi, à partir de midi. Les autres jours ouvrables, ces bureaux ne sont ouverts au public que de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., pour permettre l'expédition des affaires courantes. D'autre part, le bureau du secrétaire général n'est ouvert que de 9 à 10 h. et c'est également entre ces mêmes heures que M. le Maire se tient à la disposition de ses administrés.

Groupement symphonique des prisonniers. — Dimanche 10 mai, à 10 h., salle des fêtes de la mairie, répétition du groupement symphonique créé en vue de prêter son concours aux galas organisés au profit des prisonniers.

Harmonie « La Jeune France ». — Dimanche 10 mai, de 10 h. 30 à midi, cours de solfège et d'instruments, au siège, café Dunslaeger, 8, rue Pasteur, où on inscrit les nouveaux élèves musiciens.

Taxe sur le chiffre d'affaires et transactions. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et les transactions du mois d'avril aura lieu à la salle des têtes, rue Jean-Macé, demain vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30, pour les redevables dont le chiffre d'affaires mensuel est supérieur à 10.000 fr.

Consultations prénatales. — Samedi 9 mai, de 14 à 16 h., des consultations prénatales seront données à la maternité municipal, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

FLERS

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se fera comme suit :

SECTEUR DU BREUCQ (ancienne Mairie, rue J.-B. Bonte :

12 Mai. — Rues L. Constant, Gambetta, contour du Sart, rues Eminoy, Teinturiers, l'Epinette, G. Dubied, Bebylone, de la Concorde, Hem, de Wasquehal, Breucq, V. Hugo, La Pontaine, de l'Egalité, Recueil, de la Paix, avenue du Sart, rues du Sert, Vaillant.

13 Mai. — Rues P. Lafargue, St-Gobain, Boucly, Jacquard, J.-B Castel, La Bruyère, Carnot, Molière, Pasteur, J.-B. Bonte, Wasquehal, boulevard de la République.

15 Mai. — Avenues des Villas, des Cottages, rues Anatole France, Ghesnulères, Le Nôtre, J. Jaurès.

SECTEUR DU BOURG (Café Pérignon, rue Jules Guesde) :

16 Mai. — Rues J. Guesde, Faidherbe, Ascq, Corneille, Devred, Cousinnerie, Parmentier, Cl. Pollet, Lamartine, Pascal.

18 Mai. — Rues Jeanne d'Arc, A. Lefebvre, L. Michel, de la Mairie, Emile Zola, A. Detroy, Kléber, G. Deory, J. Ferry, place de la Liberté.

HEM

TOURNOI DE BOULES A L'ETAQUE

Résultats du 3 mai

Bouloires Bossut : Lelièvre Léon bat Verroeulst Alfred par 10 à 2. Les Vieux Descente Roubaix N° 1 battent Les Coqueleux d'Hem Bifur par 11 à 6.

Rebattage : Lelièvre bat Les Vieux Descente par 5 à 2.

Wolcarius Julien bat Jean Michelsens par 6 à 5 ; Blanchisserie du Nord gagna par forfait de Bar Marcel.

Rebattage : Wolcarius bat Blanchisserie du Nord par 7 à 4.

Bouloire Cardonnet : Les Frères Bossut battent Loridan Alfred par 7 à 5 ; Bernard Jean bat Velin Emile par 6 à 5.

Rebattage : Les Frères Bossut battent Bernard Jean par 9 à 8.

Compagnon bat Dubua Georges par 6 à 2 ; Lequenne Paul bat Vanmeneen René par 6 à 4.

Rebattage : Lequenne bat Compagnon par 11 à 0.

Bouloire Bilcq : Lefèvre Charles gagne par forfait de Desrumaux Jules ; Le Cercle l'Entr'aide bat Henri Moermen par 5 à 4.

Rebattage : Lefèvre bat le Cercle l'Entr'aide par 6 à 4.

Decourcelle Alfred bat Meunier Julien par 9 à 5 ; Connart Victor bat Les Quo Qui Li Fait Chalet par 11 à 2.

Rebattage : Connart bat Decourcelle par 7 à 5.

Bouloire Samain : Bailleul Edmond bat Windels Alexandre par 12 à 1 ; Dupureur Edouard bat Desmullier Jean par 8 à 4.

Rebattage : Bailleul bat Dupureur par 7 à 5.

Les Boxeurs Beauileu battent Duthoit Henri par 11 à 9 ; Hespel Charles bat Lefebvre Paul : 14 à 1.

Rebattage : Les Boxeurs Beauileu battent Hespel par 6 à 4.

LYS-LEZ-LANNOY

LES TRIBULATIONS D'UNE MULE

L'autre jour, le brigadier garde champêtre Casqueveaux fut très étonné de rencontrer une mule errant à l'aventure dans les rues de la commune. Il survint à prendre l'animal par la bride pour le conduire chez M. Masquelier, rue Diéna. Or, le lendemain, un nommé Georges Bonte, 40 ans, domicilié à Templeuve (Belgique), se présentait pour prendre possession du quadrupède en déclarant qu'il lui appartenait pour l'avoir acheté à Lannoy.

Mais, dans l'intervalle, la gendarmerie fut prévenue et une enquête fut ouverte afin de vérifier les affirmations du pseudo propriétaire. Les gendarmes Lejeune et Penet établirent, après de rapides investigations, que la mule avait appartenu à M. Masquelier, chez qui elle avait été mise en fourrière, et que ce dernier l'avait vendue régulièrement à M. Paul Louis, maréchal ferrant, place Carnot, à Lannoy. Afin de réaliser un certain bénéfice, celui-ci avait cédé l'animal à Bonte qui se proposait de lui faire passer la frontière sans autres formalités.

Les culpabilités étant bien établies, Bonte a été mis en état d'arrestation et conduit au Parquet de Lille, tandis que Louis a fait l'objet d'une imposante série de procès-verbaux.

TOUFFLERS

J'ai du bon tabac

Demeurant 23, rue du Colisée, à Lys-lez-Lannoy, Louis Lampe, 22 ans, ouvrier textile, ne craint pas de se rendre en territoire voisin et de ramener une charge de tabac. C'est au cours d'une de ses expéditions qu'il fit la rencontre des douaniers qui voulurent connaître le contenu d'un sac volumineux que portait le sus-nommé. Comme le colis renfermait dix kilos de tabac étranger, le fraudeur a été instantanément mis en état d'arrestation et déféré au Parquet de Lille.

HALLUIN

LES COMMANDES DE CHARBON

BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER
87 bis, rue de Lille

Secteur N° 1, les 12 et 18 mai. — R. de Lille, du Forage Française, Traversière, de la Gare, Verte, Pl. J.-Jaurès, Pl. St-Martin, R. Ste-Barbe, des Prés, du Midi, de la Lys (de la douane au chem. fer), R. Haute, Imp. Inkermann, R. J.-Jaurès, Cour Beyls, R. E.-Zola, Cité Barabe, R. de l'Eglise, Cite Sébastopol, Cont. Eglise, R. du Molinel, Imp. Mamelon-Vert, R. Basse, Canton du Soleil, Imp. St-Vincent de Paul, Ruelle Gontier, Chemin du Colbras.

Secteur N° 2, le 18 mai. — R. Clemenceau, Jemmappes, Ph.-de-Girard, H.-Ghesquière, de la Douane, de la Frontière, Ruelle St-Roch, R. des Ateliers, Arcole, de la Montagne, Cour Pollet, R. G.-Desmettre, de l'Asile, Ruelle St-Jean.

Secteur N° 3, le 18 mai. — R. de la Pannerie, du Nord, de l'Est, Auterlitz, des Champs, Michelet, Ed. Quinet, Flandre Frères-Baert, de la Limite, Cite St-Paul, R. Ouynemer.

Secteur N° 4, le 19 mai. — R. V.-Hugo, R. H.-Caretta, Imo. Merignan, Cité Cornil, Cité Montebello, R. Rouge-Porte, 2-42, 1-17, R. Fr.-Pressencé, R. Mazagram, Sent. Caserne, Caserne des Douanes.

Secteur N° 5, les 20 et 21 mai. — R. Neuve, Triage, Moulins, de la Paix, J.-Guesde, du Cimetière, Falestro, R. Turbigo, de l'Abattoir, Av. Hôpital, R. Jacquard, Cité Notre-Dame, R. du Docteur-Pierchon, Pasteur.

Secteur N° 6, le 22 mai. — R. de la Lys (au-dessus du chemin de fer), Chem. des Prés d'Eau, Route de Linselles, R. Anatole-France, Chem. Orandville, Chem. Nouveau-Monde, Issue Isidore, Hameau du Ham, Chem. Linselles, Pellegrin.

Secteur N° 7, le 22 mai. — Chem. de Neuville, Carr. du Moulin, R. de la Liberté, Chem. Billemont, Bois du Duc, Triez Cailloux Eglise du Mont, Pont du Oave, Sœurs de la Sagesse, Chem. Loisel, Chem. Meurins, R. de Rouge-Porte, 42-fin, 17-fin, Chemin Tournai, Chem. Péruwelz.

A l'U.D.H. — Mercredi 6 mai, au terrain municipal, à 18 h. 30, répétition pour les sections de gymnastique et d'athlétisme.

Au Cain de Tarra. — Aujourd'hui vendredi, il y aura permanance au local de la rue Gustave-Desmettre, de 10 heures à midi et de 14 à 19 h.

A l'Etat Civil. — Pendant le mois d'avril, les services de l'état civil ont enregistré 14 naissances, 15 mariages et 10 décès. A cela, il convient d'ajouter 4 décès d'Halluinois survenus dans les cliniques étrangères à la ville.

MOUVAUX

Pendant les alertes. — Il est rappelé à la population qu'il est absolument interdit de circuler pendant les alertes.

Des ordres sévères ont été donnés aux agents, et toute personne en défaut sera gratifiée d'un procès-verbal.

Etat civil. — Naissance : Jean-Pierre Beete, 16, rue Mirabeau.

LA FÊTE DE LA PENTECOTE

Nous rappelons que c'est le dimanche 24 mai, que se déroulera à 15 heures, au Stade Municipal, rue de Lille, carrière des Prés, la grande fête de bienfaisance organisée par le Comité d'entr'aide au profit des prisonniers de guerre et des familles nécessiteuses de Mouvaux.

D'ores et déjà, le Comité organisateur a mis sur pied un programme de choix, et s'est assuré le concours du centre de formation de l'Institut Sévigné de Tourcoing, et des élèves de Mouveux et de Tourcoing qui donneront de nombreux ballets et démonstrations gymniques du meilleur goût.

La partie musicale sera assurée par l'Harmonie Municipale, l'Harmonie des Amicales, et l'ensemble sera heureusement complété par des exercices exécutés par les sociétés de gymnastique de la ville.

De nombreux stands bien échalandés offriront au public les dégustations les plus diverses et le modique prix d'entrée permettra à tous l'accès du terrain.

MARCQ-EN-BARŒUL

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les bénéficiaires d'allocations militaires sont priées de se présenter de suite à l'Hôtel de Ville, salle A, bureau des allocations ; afin de retirer leurs certificats complémentaires de paiement concernant les augmentations de majorations pour enfants.

Se munir de la carte d'identité.

Arrestation d'un voleur. — A la suite d'une plainte déposée par M. Catry Georges, rue de Marquette, à Wambrechies, fermier, pour vol de dix poules, commis la nuit, le commissaire de police de Mareq a procédé à l'arrestation du nommé Pluska Pierre, 57 ans, manœuvre, demeurant à Marcq-en-Barœul, rue Moreau, 27.

Pluska, qui a reconnu le vol, a été déféré au Parquet ce jour.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Vol de 50.000 francs de bijoux

M. Leroy Julien, horloger, rue Saint-Jacques, 21-23, a porte plainte pour vol de bijoux et d'objets divers d'une valeur totale de 50.000 fr., commis au cours de la nuit dans son magasin.

Le ou les malfaiteurs ont cassé un carreau et sont entrés par la fenêtre qu'ils ont escaladé ; ils ont fouillé tout le rez-de-chaussée et ont surtout enlevé de la bijouterie.

BROCHETTE DE VOLEURS

Ont été déférés au Parquet pour vol, les nommés :

— Corbeau Théodore, 29 ans, manœuvre, 31, rue Bellevue, qui a été surpris mercredi en flagrant délit de vols de deux billets de 20 francs et de pain au préjudice de Mme Baes, boulangère, 71, rue de l'Hôpital Militaire.

— Mme Suzanne Cruyfland, 49 ans, femme de ménage, 175, rue d'Iéna. Cette personne a été surprise mardi au moment où elle venait de soustraire une somme de 500 francs dans le sac à main de sa patronne, Mme Vve Marges Agnès, 44, rue de Kant.

— Herland Auguste, 56 ans, singueur, 27, rue Maleherbes, et Vandesante Henri, 17 ans, demeurant à Haubourdin, 7, rue de la Canteremne, accusés de vols de pneus.

AMATEUR DE LAPINS

A porté plainte également Mme Irène Grassard, rue de la Chaude-Rivière pavillon Leblanc, 2, contre une dame Christel Renée, 34 ans, sans domicile fixe, pour vol de deux gros lapins et de 8 jeunes de 8 jours, commis mardi après-midi à son domicile.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.36), sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

A TRAVERS LA VILLE

Trop de confiance

Dimanche dernier, Mme Marie Leman, veuve Terhein, 70 ans, sans profession, rue des Carliers, 159, reçut la visite de la nommée Marie Demoin, 51 ans, sans profession ni domicile connu. Celle-ci voulut emprunter une somme de 400 fr., soi-disant pour acheter des marchandises. Il faut croire que Mme Leman fut mise en confiance par la visiteuse, car elle lui remit une somme de 1.500 fr. à charge pour elle de lui remettre des victuailles d'une valeur correspondante. Evidemment, depuis ce temps on ne vit plus Marie Demoin. Mme Leman déposa plainte et la police a arrêté l'indélicate personne qui a été déférée au Parquet.

UN VOL DE CHARBON

A la suite d'une plainte pour vol de charbon, la police a procédé à l'arrestation de Godeline Massens, épouse Vanoverberghe, 32 ans, demeurant à Wattrelos, 4, rue des Petits-Moul